

Avis de marché

Département(s) de publication : **44**
Annonce No **22-70070**

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [V.](#) [VI.](#)

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

Section I : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CD 44
Type de Numéro national d'identification :
SIRET
N° National d'identification : 22440002800011
Ville : NANTES
Code Postal : 44041
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : **44**

Section 2 : Communication

Lien direct aux documents de la consultation :
<https://marches.loire-atlantique.fr>
Identifiant interne de la consultation :
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact :
A l'attention de Monsieur Michel MENARD
Adresse mail du contact :
contact@loire-atlantique.fr
Numéro de téléphone du contact :
+33 240990343

Section 3 : Procédure

Type de procédure :
Procédure adaptée restreinte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner. Le candidat pourra s'il le souhaite utiliser les formulaires DC1 disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ou procédure équivalente pour les candidats étrangers
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels (facultatif au stade candidature mais fortement conseillé)

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

- Un curriculum vitae détaillé (travaux, expositions, publications, etc) en format PDF - En format PDF, une lettre de motivation pour le projet et indiquant les grandes intentions artistiques que l'artiste envisage de prendre dans le cadre de la commande (format A4, une page R/V maxi)

- En format PDF, description de maximum 4 œuvres réalisées ou projets d'œuvres (d'importance et/ou de contexte similaire) ou tout autre moyen équivalent (parcours artistique, etc...) accompagné d'un visuel distinct (une seule vue, pas de montage, pas de texte) par oeuvre ou projet d'oeuvre (format JPEG 960 px X 575 px). Le nom du fichier permettra l'identification (nom.projet.année.lieu.jpeg) - Un texte sur la démarche artistique de l'artiste (format PDF)

- Garantie professionnelle ou numéro d'immatriculation de l'artiste (attestation URSSAF, numéro de SIRET ou équivalent étranger)

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

12 juillet 2022 - 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats :

Oui

Nombre maximum de candidats :

5

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :

- Motivation de l'artiste pour ce projet spécifique d'établissement d'enseignement secondaire ;

- Références du candidat dans le domaine artistique retenu ou tout autre moyen permettant d'accréditer la capacité du candidat à travailler dans une démarche de création contemporaine en dialogue avec l'environnement du site.

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

Critères d'attribution :

1 - Adéquation et singularité de la démarche artistique avec le programme proposé. La proposition doit prendre en compte à la fois le projet architectural mais aussi la démarche engagée avec les collégiens,

2 - Qualité de la proposition de médiation de l'artiste vers les publics (possibilités d'appropriation et de prolongement pédagogique par l'ensemble de la communauté, outils ...)

3 - Faisabilité technique dans le respect et la maîtrise du programme artistique, du calendrier de sélection des entreprises et de réalisation des travaux et du cadre budgétaire (en précisant les montants alloués aux honoraires de l'artiste et aux propositions de médiation)

4 - Qualité de la réponse en termes de longévité, d'écoresponsabilité, de sécurité, d'entretien et de maintenance de l'œuvre.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Conception et réalisation d'une œuvre d'art dans le cadre de l'opération de reconstruction du collège Ernest Renan à Saint-Herblain

Code CPV principal

Descripteur principal : 92311000

Type de marché :

Services

Description succincte du marché :

Le Département de la Loire Atlantique a engagé les études de conception pour la reconstruction du collège Ernest Renan à Saint-Herblain. Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour la fin de l'année 2022. Le futur établissement aura une capacité de 24 divisions . Son ouverture est prévue pour septembre 2024. L'intervention du titulaire du marché a pour objet la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation de l'œuvre dite 1% artistique en conformité avec le décret n°2002-677 du 29 avril 2002 modifié relatif à la décoration des constructions publiques. Le comité artistique ouvre le champ artistique à l'ensemble des formes esthétiques et aucune thématique particulière n'est préconisée. Le montant consacré à la commande artistique est de 111 500 E TTC. Il inclut la conception, la réalisation, l'acheminement, l'installation de l'œuvre, les taxes afférentes et les indemnités pour les candidats non retenus au stade de l'offre.

Lieu principal d'exécution du marché :

Rue Neruda - 44800 SAINT-HERBLAIN

Durée du marché (en mois) :

16

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre :

et :

La consultation comporte des tranches :

Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :

Non

Marché alloti :

Non

Mots descripteurs : Oeuvre d'art

Section 5 : Lots

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire :

Non

Autres informations complémentaires :

Les candidats n'ont pas l'obligation de s'identifier sur le site. Néanmoins, pour être informés des modifications qui pourraient être apportées ultérieurement au dossier de consultation, être invités dans le cadre de négociations si elles sont prévues au présent règlement de la consultation ou recevoir les courriers de notification dématérialisés, les candidats sont invités à fournir une adresse

mail usuelle, valide et consultée régulièrement avant le téléchargement ou lors de leur inscription sur le site. La transmission des candidatures s'effectuera OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le profil acheteur du Département (<https://marches.loire-atlantique.fr>) et fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. L'envoi d'un nouveau pli annulera et remplacera le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie, placée dans un pli, portera la mention 'Copie de sauvegarde', le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pas pu être ouvert, à la condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La transmission des plis sur un support physique électronique (cd rom, clé usb, ...) n'est pas autorisée. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par l'acheteur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Le champ artistique est ouvert à l'ensemble des formes esthétiques et aucune thématique particulière n'est préconisée. Les propositions, respectueuses du projet architectural, n'entreront pas en concurrence avec lui. L'artiste aura une sensibilité forte pour la conception d'une œuvre en étroite relation avec la pédagogie développée dans les collèges et avec ses usagers.

Associé·e·s à la démarche de la commande artistique, les collégien·ne·s soulignent en ce sens qu'ils aimeraient une œuvre colorée, vive, en harmonie avec l'architecture et en dialogue avec la nature et l'écologie du site. Ils espèrent une œuvre visible/tangible, qu'ils puissent approcher, voire pratiquer au quotidien et ce dans la durée. Ils aimeraient par ailleurs avoir des temps d'échanges et de partage avec l'artiste retenu, notamment en amont de la réalisation de l'œuvre. L'emplacement de l'œuvre est ouvert dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des collégiens, s'inscrit dans le périmètre foncier du collège et tient compte des spécificités du bâti. L'Autonomie énergétique de l'œuvre devra être garantie pour ne générer aucun coût de fonctionnement (maintenance, remplacement d'appareillage) supplémentaire. L'Œuvre ne devra pas conduire à une modification du bâti et ne pourra se fixer sur les façades des bâtiments. L'Implantation de l'œuvre, obligatoirement à l'intérieur de l'enceinte du collège, ne devra pas avoir pour conséquence de masquer la surveillance de la cour ou des dégagements et devra permettre sa propre surveillance. Elle ne devra pas non plus empêcher le flux d'élèves de circuler (notamment dans le hall). L'Artiste veillera au respect de la réglementation accessibilité, apportera des explications sur le mode constructif, le planning ainsi que les contraintes d'installation par rapport au fonctionnement du collège

Date d'envoi du présent avis :

9 juin 2022

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **M213RM**

Classe de profil : Département

Siret : 22440002800011

Libellé de la facture : Département de Loire-Atlantique DFCP Service commande publique 3 quai ceineray CS 94109, F-44041 Nantes Cedex 1.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 12 juillet 2022

Objet de l'avis : Conception et réalisation d'une oeuvre d'art dans le cadre de l'opération de

reconstruction du collège Ernest Renan à Saint-Herblain

Nom de l'organisme : CD 44

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun